

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUJET DU COMMUNIQUÉ

Moulins, le 27/04/2021

Permanence relative à la déclaration des
impôts sur les revenus à Lapalisse

Dans le cadre de la campagne 2021 des impôts sur les revenus 2020, la direction départementale des Finances publiques de l'Allier organisera une permanence d'une demi-journée à Lapalisse :

le mardi 4 mai 2021 de 13h30 à 16h30

uniquement sur rendez-vous

Établissements France Services

Boulevard de l'Hôtel de ville

03120 LAPALISSE

Dans le contexte de crise sanitaire actuelle, les accueils dans les permanences sont **EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS**.

Pour prendre rendez-vous :

Par téléphone au 04 70 99 76 17 ou 0 809 401 401

Ou **à partir de votre espace particulier** sur <https://www.impots.gouv.fr/portail/> après vous êtes authentifiés, en bas de la page rubrique « mes contacts », « prendre un rendez-vous » puis « déclaration et calcul de l'impôt sur le revenu » « sujet rdv » « au guichet », choisissez votre lieu et votre créneau.

Pour les usagers n'ayant pas de compte : à partir du site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) sur le lien suivant: <https://www.impots.gouv.fr/portail/contacts> (Particulier / Votre dossier fiscal (domicile en France) / Le calcul de vos impôts / Votre impôt sur le revenu) puis en bas de la page saisissez vos coordonnées et cliquez sur « rechercher votre service », descendre la page et cliquez sur « prendre rendez-vous » puis « déclaration et calcul de l'impôt sur le revenu » « sujet rdv » « au guichet », choisissez votre lieu et votre créneau.

"Pas à pas" des services en ligne, où figure notamment le mode d'emploi pour la prise de rendez-vous : <https://www.impots.gouv.fr/portail/pas-pas-des-services-en-ligne-des-particuliers>

Contact presse :
Magali FIRMIN
Tél : 04 70 35 12 38
Mél : ddfip03.mission-communication@dgif.finances.gouv.fr

Direction départementale
des Finances Publiques de l'ALLIER
9, avenue Victor Hugo – BP 81609
03016 MOULINS CEDEX